

Sujet : [INTERNET] SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES

De : genyfa@club-internet.fr

Date : 28/12/2021 11:52

Pour : pref-enquete-publique <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Messieurs les Commissaires-enquêteurs,

Je vous prie de bien vouloir noter mon opposition complète au projet d'éoliennes de Saint Sulpice les Feuilles.

Je ne citerai que les points qui sont pour moi les plus importants et que je veux voir ressortir.

1- le complet mitage de cette région de la Haute-Vienne par les éoliennes malgré les réactions négatives de sa population (Terres Noires à Arnac et Saint Hilaire ,Bouéry à Mailhac , Dompierre , Lussac les Eglises, Villefavard, etc.,etc.,etc.)

2- l'atteinte à la biodiversité de ce bocage :Calidris répertorie 87 espèces d'oiseaux et 20 de chauves-souris . Il ne s'agit pas de les protéger mais de faire en sorte de n'en tuer que suffisamment peu pour échapper aux poursuites que cette destruction de faune sauvage pourrait susciter devant les autorités ou la justice.

3- Je note l'avis plus que réservé de la RMAE.

4- Le point de raccordement cité dans la réponse du soumissionnaire ne me semble pas assuré d'exister en l'état.

De plus son itinéraire indiqué ne sera pas sans conséquence environnementale sur son trajet par Arnac et Saint Hilaire , dans une zone déjà traumatisée par les éoliennes dites "Terres Noires" (certaines pouvant être implantées à moins de 600m des habitations du village de Martinet).

5- Le récent accident de Saint Amand de Versillat montre bien que ces machines (les éoliennes) ne sont pas sans danger pour les riverains.

Veuillez agréer, Messieurs les Commissaires-Enquêteurs, mes salutations distinguées.

François Gény

22bis avenue de Suffren 75015 Paris

12 Le Martinet, par Arnac-la-Poste (Haute-Vienne)